

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
11 - AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	8
• votants	9
• absents	2
• exclus	0

De la commune Plaigne

Séance du 14 novembre 2019 à 17 heures 30

Date de convocation :
07 novembre 2019

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
07 novembre 2019

Objet
2019/152 : Révision allégée n°1 du PLU - Identification de deux bâtiments permettant le changement de destination.

M. ALRIC Didier

Étaient présents :

MMS : ALRIC D. ARTIGUES JL. MICHEL T. MURTON R. CLAUZEL JC.
MANSON S. RIGAUD JM. GREGORY R.

Procuration : Monsieur MARTY Thierry à Monsieur MICHEL Thomas
Absents : MM MONTIEL N. MADELAINE R.

Secrétaire de séance :

M. MANSON Samuel

Vu la délibération en date du 14 mai 2019, prévoyant la révision allégée n°1 du PLU de la Commune.

Considérant des nouvelles demandes des administrés pour des projets sur des bâtiments existants. Il est nécessaire d'identifier deux bâtiments pour permettre le changement de destination.

Après en avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide (8 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION) :

- D'APPROUVER l'identification des deux bâtiments permettant le changement de destination.

- D'AFFICHER la présente délibération durant un mois.

- DE TRANSMETTRE la présente délibération aux services préfectoraux.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Ont signé au registre les membres présents,

Pour copie certifiée conforme.



PRÉFECTURE DE L'AUDE
SERVICE DU COURRIER

27 NOV. 2019

11836 CARCASSONNE CEDEX 9

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le 15 novembre 2019.

Publié ou notifié le 15 novembre 2019.

Fait Plaigne, le 15 novembre 2019



Le Maire

